

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

EGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Vol. XVIII. Liv. 1 ET 2

(Une partie des planches annoncées dans ce fascicule seront jointes au fascicule suivant, faute d'avoir été prêtes pour paraître en temps utile.)



PARIS

LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, EDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVI

Tous droits réservés.

versales, montrant leur continuité avec la membrane interne; une seule (à droite) est spirannulée; ponctuations aréolées circulaires entre les trachéides, elliptiques, obliques, plus nombreuses et plus petites au contact d'un rayon médullaire (en bas).

TROIS INSCRIPTIONS DE LA REINE HATSHEPSOU

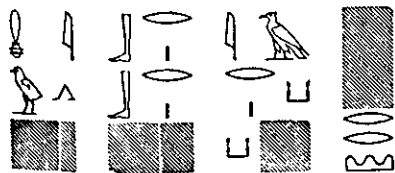
PAR

ÉDOUARD NAVILLE

Les fouilles que Mariette fit à Dêir el-Bahari avaient déjà fait connaître l'expédition maritime que la reine Hatshepsou dirigea vers le pays de Pount. Le déblaiement complet du temple que j'ai presque terminé nous a révélé plusieurs textes intéressants, qui jettent un jour nouveau sur le caractère de cette reine, et qui montrent que son règne, malgré son peu de durée, a laissé plus de traces qu'on n'aurait pu le croire. En dépit des efforts qu'a faits Thoutmès III pour effacer son souvenir, et même pour détruire son double, il n'en est pas moins vrai qu'à bien des égards il n'a fait que suivre son exemple, et l'on peut dire à sa louange qu'il a bien profité des leçons qu'elle lui avait données.

Elle-même prit pour modèle la XII^e dynastie, dont un grand nombre de monuments devaient avoir survécu à la période agitée qui suivit le règne de ces rois puissants et aux ravages des Hyksos. Dans l'architecture des temples de Hatshepsou à Spéos-Artémidos et à Dêir el-Bahari, aussi bien que dans les sculptures dont elle fit décorer les murs, on voit qu'elle avait devant les yeux l'œuvre des Amenemhat et des Ousertesen. Elle sut même développer dans une certaine mesure quelques-uns des principes qu'avaient appliqués ses glorieux prédécesseurs. Il semble qu'elle ait été la première à faire faire un Spéos, c'est-à-dire un temple creusé dans un rocher, dont elle a dû prendre l'idée première dans les tombeaux de Bêni-Hassan. Elle donna ainsi aux divinités une habitation toute semblable à celle qu'avaient les morts.

Ainsi que l'avait fait Thoutmès I^{er}, son père, elle tourna ses armes contre la Nubie et la région du Haut-Nil; car, indépendamment de l'expédition au pays de Pount, d'une nature purement commerciale, elle fit ou envoya une expédition guerrière, que nous ne connaissons que par quelques fragments provenant du mur de la terrasse de l'Est. Je ne crois pas qu'il y ait sous la XVIII^e dynastie de liste de prisonniers plus ancienne que celle qui accompagnait le récit de cette campagne, et dont quelques morceaux sont encastés dans le mur de soutènement de la terrasse supérieure. J'ai retrouvé là les noms de :



qui tous appartiennent aux peuples du Sud. On sait combien son successeur Thoutmès III aimait ce genre d'inscription et ces longues listes de peuples ou de villes conquises. Nous n'avons pas de texte historique nous parlant des campagnes de Thoutmès III dans les ré-

gions du Haut-Nil; c'est que probablement ces Africains dont il nous donne le catalogue, soumis par Thoutmès I^{er} et Hatshepsou, subjugués à nouveau après la révolte qui eut

lieu l'an I de Thoutmès II, reconnaissaient alors la suzeraineté de l'Égypte et permirent à Thoutmès III de se tourner du côté de l'Asie.

Pour trouver un dépôt de fondation plus ancien que celui que j'ai découvert dans le couloir du temple de Dêir el-Bahari, il faut remonter jusqu'à celui de Kahun de la XII^e dynastie¹. Mais il est un texte fameux dont jusqu'à présent nous n'avons pas trouvé l'origine à une époque plus reculée que le règne de Hatshepsou, c'est celui de la naissance miraculeuse du souverain dont Ammon est considéré comme le père. Champollion déjà avait remarqué dans le temple de Luxor la chambre de la naissance d'Aménophis III. Il en avait reconnu les scènes principales, depuis l'apparition du dieu à la mère du roi jusqu'à ce que nous appellerions le baptême du roi par Thoth. Cette légende curieuse, qui est répétée à propos de la naissance de presque tous les dieux, à Philæ², à Esneh, à Edfou, à Dendérah, ce n'est pas Aménophis III qui l'a inventée. Ce roi s'était borné à faire copier sur les murailles de son temple et à faire adapter à sa personne ce qu'il avait vu sur le mur de la terrasse du centre à Dêir el-Bahari. Là, toutes les scènes de Luxor se voyaient au complet, il y avait même plus de détails. Ainsi on peut voir à Dêir el-Bahari ce qui manque rarement dans les temples ptolémaïques qui nous décrivent la naissance des dieux : Anubis roulant devant lui le disque lunaire. Cela me paraît signifier que ce dieu est chargé de compter les mois au bout desquels l'enfant doit naître.

Les inscriptions de la naissance et de l'éducation de la reine ont été martelées avec soin; les personnages ont été restaurés en partie et maladroitement sous Ramsès II. Seules, les admirables représentations de la reine Aahmès, la mère de Hatshepsou, ont été conservées intactes avec celles du roi Thoutmès I^{er} et du dieu Toum d'Héliopolis. Ces martelages ne doivent pas tous être attribués à Thoutmès III. Évidemment Aménophis IV a passé par là. Se trouvant devant la description de la naissance et de la jeunesse d'une reine qui prétendait avoir Ammon pour père, et à l'éducation de laquelle Ammon avait présidé, Aménophis IV avait beau jeu pour assouvir la haine qu'il ressentait contre le culte du grand dieu de Thèbes. Il a achevé la destruction qu'avait commencée le neveu, et ce qui le prouve, c'est que parmi tous les dieux représentés sur cette muraille, il n'a épargné que deux figures de Toum, le dieu d'Héliopolis, dont il était un fervent adorateur, et dont il chercha à établir le culte dans toute l'Égypte, en opposition à celui d'Ammon.


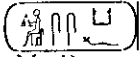
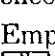
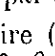
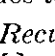
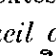
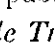
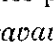
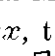
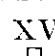
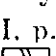
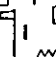


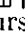


Ces inscriptions devant être l'objet de la seconde livraison de la grande publication de Dêir el-Bahari, je les laisserai de côté pour le moment, et je me bornerai à trois textes qui ont un caractère historique, deux surtout, celui de l'intronisation et le décret de l'an IX. Tous trois sont martelés d'un bout à l'autre; c'est la cause des nombreuses lacunes qui s'y trouvent. Ils sont tous trois difficiles à voir et à copier; aussi, malgré plusieurs revisions successives, je ne me flatte pas d'être arrivé à l'exactitude complète. Une inscription de cette nature, dans laquelle il y a beaucoup de parties douteuses, ne


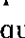
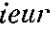

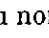
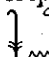





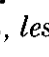
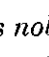
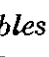
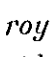
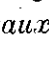
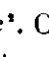
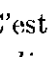
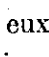
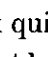
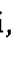

1. PERRIN, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 22.

2. A Philæ, quoique Horus soit appelé le fils d'Osiris, on voit cependant le tableau qui accompagne toujours le récit de l'apparition d'Ammon à la mère du roi.



peut guère être copiée correctement du premier coup; il faut en avoir fait l'étude et en avoir acquis l'intelligence. Un nouvel examen sur les lieux me permettra peut-être d'apporter des améliorations soit à ma copie, soit à ma traduction.

D'abord, je voudrais expliquer ce qui m'a fait choisir pour le nom de la reine la transcription *Hatshepsou*. MM. Le Page-Renouf, Wiedemann et Ebers ont conservé l'ancienne transcription *Hatasou*; mais, depuis qu'elle a été abandonnée par la plupart des égyptologues, et par le fait que les égyptologues n'ont pas de système de transcription sur lequel ils se soient mis d'accord, ce nom a été lu de diverses manières : *Hatshopsitou* par M. Maspero, qui vocalise sa transcription, *Ha'tschepsut* par M. Meyer (*Geschichte des Alten Ägyptens*) et par M. Erman (Musée de Berlin), *Ha'tschepsu* par M. Erman, qui paraît avoir abandonné cette lecture (*Ägypten und Ägyptisches Leben*), *He'-t-sps* par Brugsch (*Ägyptologie*, p. 479), qui précédemment lisait *Haschop* (*Geschichte Ägyptens*).

Pour la valeur *séps* du signe , il me semble que maintenant il n'y a plus de doute possible. On pouvait arguer, à l'appui de l'ancienne lecture *ās*, que la nouvelle *séps* avait été établie par MM. Goodwin et Brugsch, uniquement d'après des textes de basse époque, et que, par conséquent, elle ne faisait pas loi pour l'Ancien et le Moyen-Empire, et en particulier pour le nom du roi . Mais aujourd'hui la question me paraît tranchée par des textes publiés par M. Daressy et qui proviennent de cercueils du Moyen-Empire (*Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 130). On y lit à plusieurs reprises :    ou même      . Il me semble difficile de ne pas voir là la lecture de l'expression si fréquente  . Il faut remarquer cependant que dans le cartouche de la scène on supprime toujours le complément  du mot . Je ne connais aucun exemple du cartouche renfermant la forme  . C'est sans doute ce qui avait motivé la transcription *Haschop*, adoptée par Brugsch dans son Histoire.

Quant à la finale, il me semble que toutes les transcriptions qui renferment à la fin du mot un *t* reposent sur une orthographe incorrecte du nom. La forme du nom que nous pouvons à juste titre considérer comme la forme type et qui d'ailleurs est de beaucoup la plus fréquente est gravée sur les obélisques de la reine à Karnak : Or, dans cette forme le groupe  qui termine le nom est un masculin. Le  qui est devant le personnage assis et qui est placé plus ou moins haut appartient au groupe , la première, la supérieure.  est un nom propre, mais qui a un sens, et ce sens n'est pas le même que celui du nom de  que portait une fille royale de la XIII^e ou de la XIV^e dynastie. Le nom de la reine veut dire *la première des grands, des nobles du royaume*. Nous verrons à plusieurs reprises dans ces inscriptions le rôle que jouaient sous le gouvernement de Thoutmès I^{er} et de sa fille les                 

parenté. Il est donc naturel que la jeune reine, que son père jugeait digne d'être associée au trône, pour l'intronisation de laquelle il convoquait tous les grands du royaume, ait pris un nom qui correspondait soit à sa haute dignité, soit à son caractère. Ce sont des hommes qu'elle voulait gouverner, et non des favorites du palais. D'ailleurs, tout nous porte à croire que lorsque, par la mort de son père qui lui avait fait une place à côté de lui sur le trône, elle régna seule quelque temps, et ce ne fut pas d'emblée qu'elle se choisit pour époux son frère consanguin, Thoutmès II. Le nom de « première des favorites, des princesses, ou des sultanes », comme l'on dirait de nos jours, n'aurait pas eu de sens pour elle, et certainement n'eût été en accord ni avec les tendances que nous lui connaissons, ni avec l'apparence virile qu'elle a tenu à revêtir dans ses portraits depuis sa naissance, car c'est déjà un petit garçon que nous voyons dans les bras de la reine Aahmès.



Il est certain que dans plusieurs cas nous trouvons la finale féminine , ou , en général elle est au singulier et je lisais dans les deux cas *Hatshepsai*; cette orthographe est moins fréquente et se voit sur des monuments tels que des cônes funéraires ou des inscriptions comme celles de Semmut sur les rochers d'Assouan¹. Lorsque la reine a fait graver elle-même son nom sur les murailles d'un temple ou sur un obélisque, à côté d'une représentation où elle se montre sous les traits et avec le costume d'un homme, l'orthographe correcte de son nom est la finale masculine, et c'est pourquoi je transcris *Hatshepsou*².

INSCRIPTION DU VOYAGE (PL. I)

Les deux inscriptions qui suivent proviennent du même endroit, du côté septentrional du mur de soutènement de la terrasse supérieure. Le mur fait pendant à celui de Pount, dont il est séparé par la rampe qui donne accès à la terrasse supérieure. Le mur est couvert d'inscriptions et de sculptures décrivant la naissance et l'éducation de la reine. Il est divisé en deux registres d'égale hauteur, où les scènes et les textes vont du Sud au Nord, c'est-à-dire de gauche à droite. Le registre inférieur nous montre le mariage du roi Thoutmès I^{er} et toutes les scènes de l'apparition d'Ammon à Aahmès, de l'accouchement et de la présentation aux dieux de l'enfant et de son double. Au-dessus sont les inscriptions des planches I et II.

A en juger d'après la disposition de ces textes sur la muraille, il semblerait que chronologiquement l'inscription du voyage dût être la première; elle est tout au bout du mur et commence à l'angle qu'il forme avec la rampe. Mais on peut se demander si, dans ce cas, le sculpteur a suivi l'ordre des faits. Il semble que ce voyage que la reine

1. Lepsius., *Denkm.*, III, 25.

2. Dans la transcription *Hatshepsai*, l'a de la finale provient de la règle posée par M. Erman, *Gramm.*, § 106, que le pluriel des noms féminins se termine en . Cette règle ne me paraît pas suffisamment établie, en particulier les exemples cités par M. Erman ne peuvent pas être considérés comme concluants. Quant à la lecture *Hatshepsouët* de M. Sethe, ce n'est plus une transcription, c'est une reconstruction du mot d'après les principes énoncés par M. Erman dans sa *Grammaire* : la règle que je viens de citer et l'affirmation, à mon sens beaucoup trop absolue, que  est la consonne *w* qui peut donc être précédée et suivie d'une voyelle.

fait dans le pays du Nord à la suite de son père, pour aller visiter les dieux, ne doit avoir eu lieu qu'après que son père l'avait associée au trône. L'intronisation devait être accomplie. Cependant le texte qui la décrit ne vient qu'après; il était séparé de l'inscription du voyage, par plusieurs tableaux tellement martelés qu'il n'y a absolument rien à en tirer; il ne reste qu'une figure du dieu Toutm.

L. 1, « Sa Majesté est vue (?)... ses choses elle-même, telles qu'elle les a dites à ses serviteurs qui écoutaient prosternés à cause de la crainte qui était en eux.

L. 2, » Il arriva que Sa Majesté s'accrut extrêmement¹; elle était belle à voir extrêmement, sa stature est d'un dieu, son apparence est d'un dieu, elle voit

L. 3, » toutes choses comme un dieu, elle est sage comme un dieu. Il arriva, quand Sa Majesté était une belle jeune fille, toutes les plantes croissaient par sa force,

L. 4, » elle faisait croître² son apparence divine comme un arbre (?), elle produit toutes choses en abondance (?) une autre fois S. M. s'avança

L. 5, » dans le pays du Nord, à la suite de son père le roi Aakheperkara, vivant éternellement; elle alla vers sa mère Hathor, la protectrice de Thèbes, Buto la reine de Tep, Ammon-Râ le seigneur des trônes des deux pays³,


L. 6, » Toutm le seigneur d'Ou, Menthou le seigneur de Thèbes, Chnum le seigneur d'Éléphantine, le chef de tous les dieux qui résident à Thèbes. Tous les dieux du Midi et du Nord prirent plaisir en elle,

L. 7, » ils la conduisent sur les bons chemins; ils viennent et lui apportent toute la vie et la pureté qu'il y a en eux, ils exercent leur protection derrière elle, l'un devance

L. 8, » l'autre lorsqu'ils passent derrière elle tous les jours⁴, ils lui disent : Viens, fille d'Ammon-Râ, nous voyons tes ordonnances dans le pays; (depuis que) tu le possèdes,

L. 9, » tu fais prospérer ce qui était en décadence, tu as fait élever tes statues dans tes temples, tu as enrichi les autels de celui qui t'a engendrée, tu parcours les pays, et tu embrasses

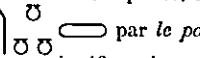
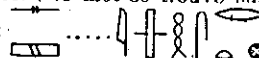

L. 10, » les contrées étrangères les plus grandes... tu pillas le pays des Tehennu⁵ et tu perças (les ennemis); lorsque tu frappes les Ana de Nubie, tu coupes la tête à leurs chefs... tu saisis

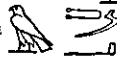

1. , litt. *plus que toute chose*, d'un usage fréquent dans ces inscriptions pour *extrêmement*, *beaucoup*. Cf. pl. II, 23, 27, 28, 30.

2. Quoique ma copie porte , je lis .

3. Le nom d'Ammon est toujours restauré, quelquefois sans tenir compte des signes effacés, ou même de ce qui précède et de ce qui suit.

4. Les dieux lutent de rapidité, c'est à qui arrivera le plus vite derrière elle pour la protéger.

5. J'ai traduit  par le *pays des Tehennou*, mais je me demande s'il ne faut pas voir dans ce mot un nom commun, signifiant *lance*, ou *épée*, ou une autre arme. Une seconde fois, le mot se trouve sur le même mur dans une inscription se rapportant à Thoth, dont il ne reste que ceci : . Si cette interprétation, qui n'est encore qu'une simple hypothèse, se vérifiait, cela expliquerait le nom du dieu  que j'ai trouvé à Bubaste. (*Festical-Hall*, pl. VII, p. 20.) Ce serait une divinité

analogue à  qui lui-même est fort semblable à .

L. 11, » les chefs... des Retennu frappant ce qu'avait laissé ton père, tes tributs sont des hommes par millions; par l'excès de ta vaillance tu diriges

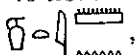

L. 12, » ... tu présentes des offrandes à Thèbes sur l'escalier du midi d'Ammon-Râ, le seigneur des trônes des deux pays et

L. 13, » aux dieux... de vie et de pureté... louange, car ils ont mis leur cœur à' (?)

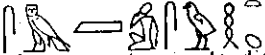
L. 14, » ... elle place sa frontière tout autour du ciel, jusqu'aux limites de la nuit', la terre est pleine des enfants... de tes enfants

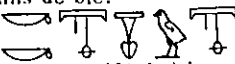
L. 15, » ... nombreux comme les grains, tu es couronnée... fille du mari de sa mère (Ammon). »

INSCRIPTION DE L'INTRONISATION

M. de Rougé¹, étudiant les monuments de Karnak, avait déjà signalé une inscription indiquant que Thoutmès I^{er} avait de son vivant « présenté sa fille comme reine au dieu Ammon, et lui avait donné un prénom royal, c'est-à-dire toutes les marques d'une royauté effective, et non d'une simple régence ». Sur l'un des pylônes au sud du grand temple, on voit Thoutmès I^{er} adorant la triade thébaine⁴. Le roi adresse la parole au dieu Ammon; malheureusement, soit la partie inférieure du texte, soit les colonnes de la fin qui parlent de la fille du roi sont en fort mauvais état⁵. Cependant, dans les lambeaux de phrases qui subsistent, on voit que Thoutmès I^{er} demande au dieu (l. 12) qu'en récompense de ce qu'il a fait, l'Égypte et le désert soient soumis à sa fille comme à lui-même. Il mentionne le nom d'étendard (l. 19) de la jeune reine, il paraît aussi faire allusion à ce nom de , « l'amie ou l'associée d'Ammon », qu'elle va adopter à cause de son grand amour pour le dieu. Il demande encore que la royauté lui soit transmise, et que sa fille réunisse dans sa main la domination sur les deux parties de l'Égypte. Désormais elle sera  Sa Majesté.

Cet acte d'association, dont nous ne saisissons pas bien la raison et la portée politique, est raconté dans l'une des inscriptions les plus longues que nous ayons conservées à Dêir el-Bahari. Cette inscription nous fait assister au moment où Thoutmès I^{er} appela sa fille à prendre place à côté de lui; elle décrit en détail comment on procède pour fixer « le grand nom », c'est-à-dire la suite de titres et qualités qui, ajoutés aux deux cartouches, constituaient le nom royal qu'on retrouvera désormais toutes les fois qu'il sera question de la reine.

1. . Je ne comprends pas le sens exact de cette expression; je crois cependant que la phrase veut dire que les dieux rendront la reine féconde, ils multiplieront sa postérité au point que, quand même elle étendra démesurément ses frontières, la terre sera couverte de ses descendants nombreux comme les grains de blé.

2. , la douzième heure de la nuit (JÉQUIER, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 7 et 135), considérée ici comme l'une des limites du ciel.

3. *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 47.

4. LEPS., *Denkm.*, III, 18.

5. *Dêir el-Bahari*, Introductory Memoir, p. 15.

Nous avons donc, ici, écrit, sur l'ordre de Hatshepsou, le récit de ce que son père annonçait sous forme de requête à Ammon. Lorsqu'elle bâtissait un temple destiné à transmettre à la postérité tous ses titres de gloire depuis son origine divine jusqu'à ses conquêtes, elle ne pouvait oublier cet épisode qui terminait dignement une éducation à laquelle des dieux en grand nombre avaient travaillé. Ce récit, comme toutes les inscriptions de cette muraille, est certainement postérieur à la mort de Thoutmès I^{er}. Il date du temps où Hatshepsou régnait seule. Il en est de même de la fondation du temple. J'ai exposé ailleurs les raisons qui me font croire que la reine n'entreprit la construction du temple qu'après la mort de son père, quoique celui-ci soit en quelques occasions représenté comme vivant¹. — Le commencement de l'inscription est très indistinct.

Pl. II, l. 1. « On voit la Majesté de son père... le grand créateur devant elle : son diadème est élevé,

L. 2, » elle juge... avec justice, elle s'élève² à la couronne³ (?)... de son double qui reçoit la vie dans ses bras⁴.

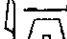
L. 3, » dans le palais... (?). Dit par Sa Majesté (Thoutmès I^{er}) : Viens, tu es resplendissante, je te prends dans mes bras;

L. 4, » je vois ta... dans le palais. Ta personne est devenue admirable, tu reçois la couronne, tu excelles


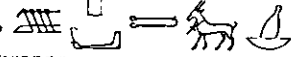
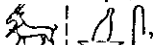
L. 5, » par ta vertu magique, tu es puissante par ta force, tu domines sur les deux pays, tu détruis tes ennemis.

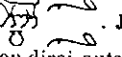
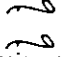


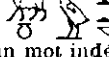


L. 6, » tu te lèves (tu es couronnée) dans mon palais, ta tête est ornée du double diadème, tu les réunis, parce que tu es mon héritière que j'ai fait naître,

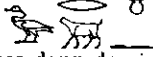
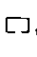
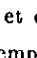
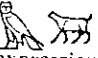
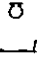
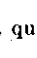
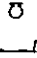
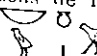
1. *Déir el-Bahari*, Introductory Memoir, p. 17.

2. Toute cette ligne est fort obscure.  est un verbe fréquent dans les textes des Pyramides.

M. Maspero le traduit par « entrer » (*Miriri I*, l. 460), « faire entrer » (*Unas*, l. 213), « introduire, admettre » (*Téti*, l. 268, 281); M. de Schack (*Gramm. der Pyram.*, p. 37), « s'approcher »; M. Piell (*Proceedings*, XVII, p. 261), « monter, faire monter, élever ».

3. , lit. : la dignité de sa couronne, les prérogatives qui sont attachées aux attributs de la royauté. Cette expression revient à plusieurs reprises, l. 4, , et une fois au pluriel , l. 31. Je traduis simplement par *couronne*.

4. . Je crois qu'ici  est un simple déterminatif et qu'il faut lire le groupe *gen*, et aussi l. 3 et 10. J'en dirai autant de l'expression que nous trouvons dans une phrase de la pyramide d'Ounas, qui décrit un acte assez semblable à ce que nous avons ici, l. 213. . Je sais bien que la variante du tombeau de la reine  donne ici  et que d'autres variantes semblent prouver d'une manière encore plus claire que  est un mot indépendant de . D'autre part,

nous trouvons dans des textes de l'Ancien-Empire (de Rougé, *Études*, p. 112)   , et encore (*id.*, p. 66)   , qui indiquent une lecture *gen* pour . Dans ces deux derniers exemples, le sens de l'expression me paraît être le même que dans l'expression de la ligne 23 de notre inscription, . L'intérieur doit être pris dans un sens figuré, c'est l'intimité; les grands de l'intérieur ce sont les intimes, les familiers du roi, et je traduais la phrase citée par M. de Rougé, p. 66 : *Le roi m'élève parmi les enfants royaux dans la grande maison royale, parmi les intimes, ou comme un familier.*



L. 7, » fille de la couronne blanche et de la couronne du Nord, les ornements royaux te seront donnés par ceux qui habitent les demeures des dieux.

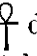

L. 8, » Ma Majesté a fait venir les nobles royaux, les hauts dignitaires, les amis,

L. 9, » les hérauts du palais, le chef des principaux, pour te saluer. Il prit la Majesté

L. 10, » de sa fille dans ses bras dans le palais de... et voici qu'elle fut à la place du roi lui-même

L. 11, » dans le pavillon de droite, tous les serviteurs du roi et leurs enfants la protègent. »

Ici le récit s'interrompt et fait place à un tableau où nous voyons représenté en abrégé ce qui vient de se passer. Sur une estrade, à laquelle on avait accès par trois marches et qui était évidemment en bois, on a monté un pavillon en bois aussi. Ce qui nous prouve que ce pavillon était mobile, qu'on pouvait le démonter et le transporter ailleurs, c'est que les colonnes se terminaient par des chevilles qu'on engageait dans les trous dont le plafond était percé. On voit ces chevilles qui font saillie au-dessus du plafond, comme le pieu d'une tente. Ces constructions légères, qui surmontent toujours le trône sur lequel le roi est assis (voy. pl. III), se nomment ici , ailleurs , mot qui a des variantes en grand nombre¹. Toutes les fois que le roi paraît officiellement, qu'il fait ce que nous appellerions un discours du trône, il est dans un pavillon comme celui-ci et aussi dans les grandes cérémonies telles que le couronnement de la fête Sed.




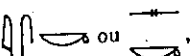
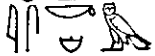

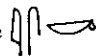
Thoutmès I^{er}, qui n'a point été martelé, prend par le bras un jeune homme qui lui tourne le dos et qui a l'air de s'éloigner de lui. Cet adolescent qui tient le  de la main droite, c'est la reine Hatshepsou, dont la personne et les noms ont été martelés avec le plus grand soin. Dans la position où elle est, elle regarde les grands et les nobles qui s'avancent vers elle. Ils étaient représentés dans trois registres, séparés du pavillon par sept colonnes de texte, mais ils sont à peine reconnaissables aujourd'hui. Ils étaient venus, dit l'inscription, pour saluer la reine et pour voir son père lui donner l'accolade. Quant aux  et à leurs enfants (?), dont il est dit qu'ils protègent la reine, je crois que ce sont des gens de condition inférieure aux précédents qui servent d'escorte à la reine, qui l'accompagnent; mais on ne les voit figurés nulle part.

L. 12. « Alors Sa Majesté dit devant eux : Ma fille que voici, Khnoumt Amen Hatshepsou vivante, (je veux la mettre) à ma place

L. 13, » sur mon trône; ainsi elle sera assise sur la plate-forme...

L. 14, » et si elle fait entendre ses paroles aux principaux dans tous les lieux de mon palais, elle vous dirigera²...

1. V. pl. III, 1; MASPERO, *Proc.*, t. II, p. 308; NAVILLE, *Festical*, p. 5, pl. II; *Le Décret de Phtah*, p. 16, où je traduisais par « pavillon ». Pour les variantes, voy. BRUGSCH, *Dict.*, p. 1552; *Suppl.*, p. 1331.

2. La particule  que je comparerais au latin *quidem* me paraît n'avoir d'autre but que de confirmer l'idée exprimée par le mot qui précède. Dans les phrases conditionnelles, elle se trouve aussi bien avec l'antécédente qu'avec la conséquente  si...  alors, l. 13, 16. Elle suit la conjonction  lorsque, puisque,  (l. 34),  (l. 36). L. 26 nous montre que 

L. 15, » écoutez donc ses paroles, et acceptez ses ordres. Celui qui l'honore vivra, mais celui qui dira une chose mauvaise

L. 16, » et contraire à Sa Majesté, celui-là mourra. Quiconque obéit et approuve le nom de Sa Majesté,

L. 17, » celui-là (aura accès) aussitôt à la terrasse royale, comme il a été fait pour mon nom...

L. 18, » Fut divinisée la fille d'un dieu, car les dieux combattent pour elle, ils étendent leur protection derrière elle tous les jours, comme l'a ordonné son père le maître des dieux.

L. 19, » Cela fut entendu des nobles royaux... du chef des principaux

L. 20, » ce qu'elle leur ordonna elle-même, suivant sa dignité de fille du roi, reine d'Égypte, Ramaka vivant éternellement. Ils se prosternèrent à terre devant ses pieds;

L. 21, » le roi ordonna (?) qu'on adressât des louanges à tous les dieux du roi Aakheperkara, vivant éternellement. Ils sortirent ensemble,

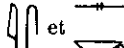
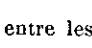



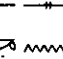

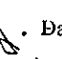
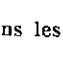
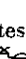
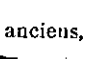

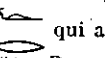
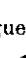
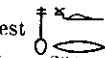

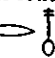


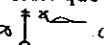
L. 22, » ils se réjouirent et firent entendre des acclamations et des cris de joie (?). Cela fut entendu de tous les principaux des deux divisions (de l'Égypte).

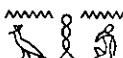

L. 23, » Les grands de l'intérieur vinrent ensemble, se réjouirent et poussèrent des cris de joie (?), entièrement. Les deux divisions (de l'Égypte)²





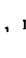
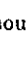
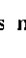
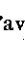
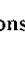
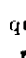
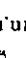
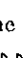
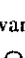
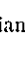
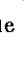
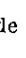



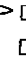

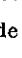



L. 24, » dévoilèrent (?) son nom, tous les soldats se réjouirent et dansèrent à cause de la joie de leur cœur.

L. 25, » Ils publièrent, ils publièrent le nom de S. M. comme roi quand S. M. était un jeune homme³, car le grand dieu

L. 26, » incline leur cœur vers sa fille Ramaka vivant éternellement; car ils connaissent le père de la fille divine, et aussi,

est composé des deux particules  et  entre lesquelles on peut en intercaler une autre, et  peut être précédé d'un pronom      . Dans les textes anciens,  et  sont suivis d'une autre particule qui me semble avoir une valeur analogue, c'est   qui a été interprétée de différentes manières par MM. Erman (*Gramm.*, § 372) et Piehl (*Proc.*, 1895, p. 266). Dans les deux exemples qui font l'objet de la discussion entre ces deux savants, je crois que   n'a qu'une valeur confirmative :    *si quidem, si vraiment, eh bien si;*   *car assurément.*

1. Je lis (l. 22)  et (l. 23)  qui paraît être un synonyme des mots qui précèdent, « se réjouir, pousser des cris de joie ».

2. Dans les lignes 23 à 25, nous avons trois fois des répétitions de mots, qui ne sont pas des inadvertances du graveur. Dans le premier cas                         

L. 27, » ils sont enrichis de son abondance extrêmement. Si quelqu'un l'aime dans son cœur, et la loue tous les jours,

L. 28, » son champ prospère et il verdit extrêmement; mais si quelqu'un dénigre le nom de Sa Majesté, les mains des dieux le tueront sur-le-champ.

L. 29, » Car les dieux exercent leur protection derrière elle tous les jours. La Majesté de son père entendit que les principaux avaient approuvé,

L. 30, » le nom de sa fille pour roi, quand Sa Majesté était un jeune homme au milieu d'eux. Le cœur de Sa Majesté en fut fort satisfait.

L. 31, » Sa Majesté ordonna qu'on fit venir les *Kherhebou* (les hérauts) pour publier ses grands noms, lorsqu'elle reçut sa couronne

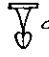
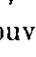
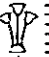
L. 32, » de roi, et qu'on fit tous les travaux du sceau (qu'on marquait d'un sceau, qu'on scellât les titres suivants) de celle qui réunit les deux pays, le rempart, celle qui pourvoit tous les dieux (des offrandes nécessaires), celle qui réunit les deux pays,

L. 33, » depuis la fête de son couronnement, le commencement de l'année, et le commencement des saisons réunies, quand des millions

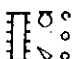
L. 34, » de périodes Sed lui furent accordés en grand nombre. Ils publièrent le noms royaux, car





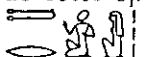

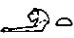

L. 35, » le dieu mit dans leur cœur de faire ces noms comme il les avait faits auparavant. »


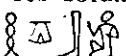
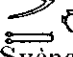
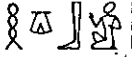
Suit la liste de ces *grands noms*¹ qui sont les différents groupes dont sont précédés les cartouches, et qu'on retrouve partout dans le temple; ce sont les titres officiels de Hatshepsou. Au-dessous est un espace blanc destiné sans doute à recevoir l'image d'un dieu qui tenait la palme dentée que nous voyons après les grands noms, et sur laquelle il marquait le nombre de périodes Sed, nous dirions des siècles que le dieu avait promis à la reine. Plus bas encore sont ces mots : « Car son nom vrai est celui que fit le dieu auparavant. » L'inscription se termine par deux lignes placées devant la palme : « Le premier Thoth, le commencement de l'année, le commencement des saisons réunies du roi à la double couronne, qui réunit les deux terres, le rempart, ou l'enceinte défensive, le maître de Shet. »

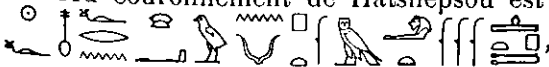
Sauf le premier et le dernier, ces titres figurent déjà à la ligne 32, ils ne font pas partie de la formule officielle; les scribes les employaient, par exemple, au commencement d'une longue inscription, lorsque, trouvant la formule trop courte, ils voulaient se donner libre carrière dans leurs flatteries au souverain.  que nous avons vu répété deux fois l. 32, et qui est écrit ici sous une forme idéographique, a été appliqué à Thoutmès I^{er} par le rédacteur de la stèle de Tombos (l. 2),  se trouve sur l'obélisque du même roi à Karnak. Quant à  que je traduis par *rempart* ou *enceinte défensive*, c'est une manière de dire à la reine que sa vaillance est la protection de l'Égypte. C'est un compliment que ne dédaignaient même pas les dieux, puisqu'on dit

1. Il est intéressant de comparer au couronnement de Hatshepsou celui du roi Horus, décrit dans une inscription de Turin (*Trans. of the Soc. of Bibl. Arch.*, t. III, p. 483). Pour Horus aussi, l'une des conditions importantes de son élévation au trône, c'est la fixation de son *grand nom*.

à Horus qu'il est  un mur de fer protégeant l'Égypte¹. J'ignore ce que veut dire

Ainsi il n'a pas suffi que Thoutmès I^{er} prit dans ses bras sa fille et déclarât en présence d'un certain nombre de grands personnages qu'il la plaçait sur le trône, il faut qu'on donne un nom à la jeune reine, et que ce nom soit approuvé et publié par les *rekhitou*, les principaux et les soldats, après quoi les hérauts en feront la publication officielle et le fixeront définitivement. Il est curieux de voir que le roi ne décide pas à lui seul quel sera le nom de sa fille. Il faut au préalable que les  soient intervenus, et qu'ils aient fait ce que l'inscription appelle  ou . Ce mot veut dire proprement *faire la somme, additionner, ajouter*; mais comme, dans les lignes 15 et 16, il se trouve à la suite de , *écouter, obéir*, et qu'il se rapporte à des ordres ou au nom de la reine, le sens doit être différent, et c'est pourquoi je traduis ici ce mot par *se joindre, accepter, approuver*. Approuver le nom de la reine signifie reconnaître son autorité royale et déclarer qu'on s'y soumettra. C'est ce que font les *rekhitou*, une classe d'hommes qui joue un grand rôle dans les inscriptions de cette époque. A Dér el-Bahari, ils apparaissent beaucoup plus souvent que les  auxquels ils devaient être supérieurs. Quoique l'inscription de Canope (l. 9) traduise ce mot par *ἄνθρωποι*, aux époques plus anciennes, il n'est pas synonyme d'humanité  la royauté des deux pays est en ta possession et tu fais entendre tes paroles aux *rekhitou*, dit Ammon à Thoutmès III (Dér el-Bahari, pl. XXI). Dans ce passage, j'ai rendu le mot par « mankind », mais l'étude des textes de cette époque m'a montré qu'il s'agissait non pas de l'humanité en général, ou même des sujets du roi dans leur ensemble, mais d'une classe à part, d'un caste ou d'une aristocratie intermédiaire entre le roi et la foule, et ce qui prouve que c'est bien une classe, c'est qu'elle a un chef , lig. 9 ou , lig. 15. Je traduis donc ici le mot *rekhitou* par les *principaux* ou les *grands*.

Après les *rekhitou* viennent les  les soldats. Dans cette inscription il n'est question ni de guerre ni d'expédition militaire, les soldats sont mentionnés comme une classe, et ils ont à faire la même chose que les  les hérauts, ce qui est exprimé par un mot inconnu jusqu'à présent dans cette acception . Ce mot est d'un usage très fréquent comme substantif signifiant le granit de Syène; mais ici il s'agit d'un acte qui a pour objet les noms de la reine. Or, comme les  qui font cet acte étaient les prêtres chargés de lire les prescriptions relatives aux rites sacrés et qu'on voit souvent un rouleau à la main, le sens le mieux en rapport avec leur caractère et leurs fonctions, c'est celui de *publier, proclamer*. Les soldats l'ont déjà fait avant eux, mais la publication faite par les *kherhebou* est définitive, ils enregistrent, et, autant qu'on peut juger par un texte aussi obscur, ils apposent un sceau aux noms de la reine.

Au couronnement de Hatshepsou est jointe une date qui est exprimée ainsi : , son bon jour (sa fête) du couronnement

1. NAV., Mythe d'Horus, pl. V.

L. 7, » ... je suis le dieu qui existait au commencement, j'illumine ce qui sort de ma bouche; je voulais

L. 8, » ... Lorsque je vous le destinai par le serment de ma bouche, vous avez accru

L. 9, » ... (je vais vous dire) ce qu'il y eut après. Lorsque Ma Majesté ordonna de décerner des honneurs à ma naissance, augmentant le baume

L. 10, » ... pour eux, plus que ce qui était (auparavant) du baume du bœuf sacré¹, pour remplir ensuite d'offrandes

L. 11, » ... Ma Majesté chercha à parvenir aux échelles de l'encens. Il (Ammon) ouvrit ses chemins lui-même². Il sait comment revenir; il fraya les voies. Lorsque mon père Ammon ordonna

L. 12, » ... à des onguents précieux, pour cuire le baume des membres divins³ que je destine au roi des dieux, pour observer les lois de sa maison; arrachant les arbres de la Terre Divine⁴, les mettant dans le pays dans

L. 13, » ... Amourasouther. On apporta ensuite l'*anti* pour préparer le baume des membres divins que j'ai destiné au roi des dieux. Dit par Ma Majesté : Je vous fais savoir ce qu'ont ordonné les paroles de ma bouche. J'ai été obéissant envers mon père

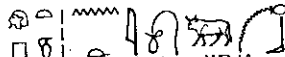
L. 14, » ... il dirigea mes regards pour que j'établisse Pount dans sa maison. Il arrache les arbres de la Terre Divine et les met dans sa demeure dans son jardin, suivant qu'a ordonné Sa Majesté d'augmenter les offrandes qu'elle lui a destinées.

L. 15, » ... (je n'ai pas commis) de négligence, son travail (le travail qu'il a ordonné) est achevé devant mes pieds, il n'y a pas eu de transgression des paroles de sa bouche. Il m'a donné une place dans son cœur, à moi qui connais tout ce qu'il aime. Le dieu ensuite


L. 16, » ... dans son cœur. Ce qu'il désire, elle le prend. J'ai fait de Pount son jardin. Lorsqu'il tourna mes regards vers la grande Thèbes, je me mis en marche vers elle...

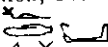
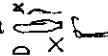
L. 22, » ... Hathor, la dame de l'encens, elle t'ouvre ses bras, (t'apportant) de la gomme. »

Ici ce n'est plus un enfant ou un adolescent que nous avons devant nous; c'est une reine qui a déjà un passé. Elle s'est conformée aux ordres d'Ammon, elle a envoyé une flotte au pays de Pount, d'où l'on a rapporté avec beaucoup d'autres produits les arbres

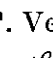


1.  « le baume fait avec de la graisse de bœuf ». La préparation en est décrite dans une inscription d'Edfou (*Zeitschrift*, 1879, p. 124).

2. C'est toujours Ammon qui est considéré comme étant le guide des rois au pays de Pount. « Je t'ouvre les chemins de Pount, » dit le dieu à Sêti 1^{er} (LERS., *Denkm.*, III, 125).

3. L'*anti* était considéré comme sortant du corps des dieux, des membres divins. Les baumes médicinaux qu'on en faisait devaient avoir une vertu toute spéciale, et être à juste titre appelés « précieux »  (l. 10).

4. J'ai cité ce passage et un fragment de la ligne 14 dans mon Mémoire (p. 25), d'après Brugsch (*Dict.*, *Suppl.*, p. 499), quoique ma copie fût en désaccord avec la citation qu'il donne. En revoyant l'inscription, l'hiver passé, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de doute possible, ma copie était exacte. Il n'y a pas , comme lit Brugsch, mais très distinctement . Voy., pour ce mot, *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 58.

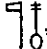
à encens qui font l'ornement du jardin du dieu. L'expédition de Pount est donc antérieure à l'an IX quoique peut-être de peu de temps, et par conséquent à l'érection des obélisques de Karnak qui datent des années 15 et 16.

En l'an IX, la reine régnait seule. Rien dans cette inscription ne peut nous faire croire à la présence d'aucun prince à côté d'elle, ni son père, ni son mari, ni son neveu. Nous la voyons à l'ombre d'un pavillon assise sur un trône supporté par deux lions. Sur le socle où l'on a dressé le pavillon est l'inscription stéréotypée qui se retrouve plus ou moins complète sur un grand nombre de trônes¹. La reine a l'extérieur et le costume d'un homme, y compris la barbe, quoique le texte l'appelle . Vers elle s'avancent trois personnages qu'il faut se figurer sur une ligne, le noble  était encadré par les amis .

La reine tient à la main une massue et un long bâton que je crois être une lance. Ces insignes ont leur importance. Ils indiquent à Dêir el-Bahari un souverain qui est actuellement sur le trône, ou en cas d'association avec un autre prince, celui qui a la prééminence, qui a le pouvoir réel. L'un des exemples les plus frappants se trouve dans la salle d'offrandes que j'ai appelée salle Nord-Ouest (North Western hall of offerings). Lorsqu'elle a été élevée, Hatshepsou et Thoutmès III régnaient ensemble. Le nom de Hatshepsou a été effacé partout, celui de Thoutmès III est intact. Près du fond de la salle, ils sont représentés séparément chacun d'un côté offrant un grand autel chargé de victuailles à Ammon. Hatshepsou² tient la massue et la lance, Thoutmès III³ a les bras ballants, rien dans les mains. A cette époque, il n'avait donc pas le droit de tenir les insignes du pouvoir.

Dans cette même salle, les figures et le nom d'Ammon ont été martelés par Khouenaten. On les a restaurés plus tard sous Ramsès II assez grossièrement au pinceau. A cette occasion, on a restauré un seul cartouche dans le tableau du fond, où l'on voyait la reine mettant les mains sur les épaules d'Ammon, et qu'on ne voulait pas laisser sans nom du roi, avec des cartouches vides. Mais on a substitué à Hatshepsou non pas le nom de Thoutmès III avec qui elle était associée, mais celui de Thoutmès II. C'est donc bien Thoutmès II que sous la XIX^e dynastie on considérait comme le souverain légitime ayant occupé le trône à la place de Hatshepsou et avant Thoutmès III. Les tableaux de Dêir el-Bahari confirment absolument l'ordre donné par la table d'Abydos pour la suite des Thoutmès⁴.

1. MARIETTE, *Dêir el-Bahari*, pl. IV; LEPS., *Denkm.*, III, 62; NAVILLE, *Festival-Hall*, pl. VI.

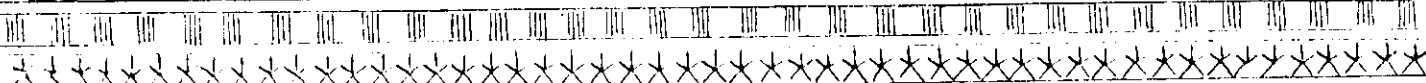
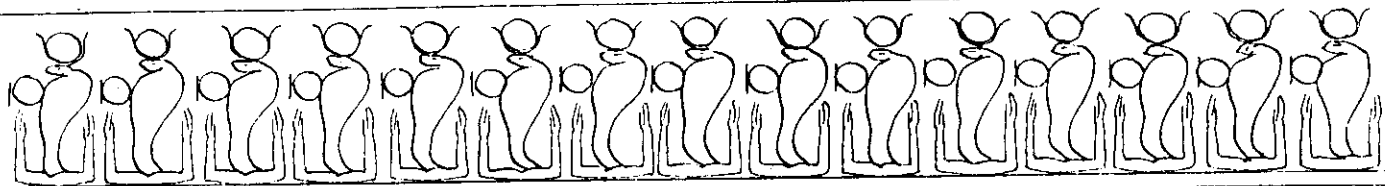
2. Sur les objets en bois du dépôt de fondation, elle est , au masculin.

3. *Dêir el-Bahari*, pl. XXIV.

4. *Id.*, pl. XXI.

5. *Id.*, pl. XVIII.

15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1



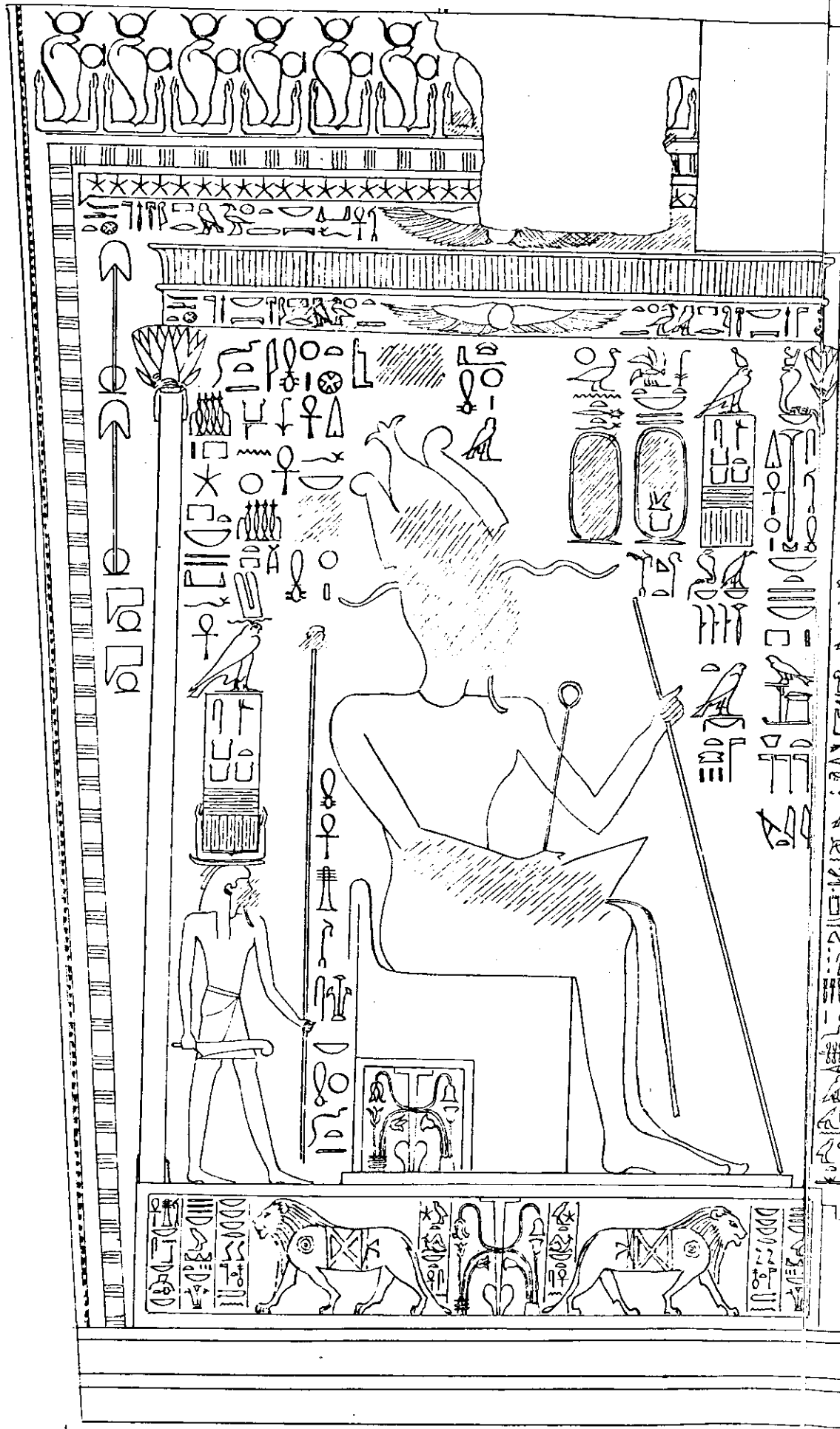
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

Vertical columns of hieroglyphic text, columns 1 through 11, arranged in a grid-like fashion. Each column contains a series of hieroglyphs, some of which are enclosed in rectangular cartouches. The text is oriented vertically, reading from top to bottom.



12
13
14
15
16
17
18

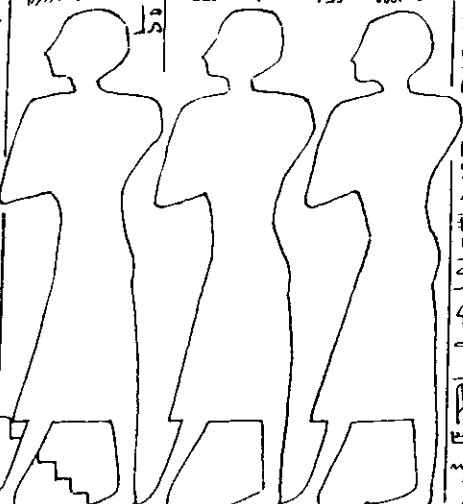
Vertical columns of hieroglyphic text, columns 12 through 18, arranged in a grid-like fashion. Each column contains a series of hieroglyphs, some of which are enclosed in rectangular cartouches. The text is oriented vertically, reading from top to bottom.



3 4

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000



21 22

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Vol. XV. Liv. 1 et 2



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER


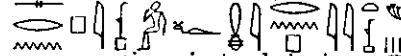
M DCCC XCVII



1897

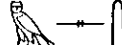
Tous droits réservés.

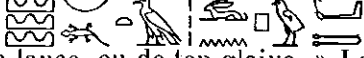
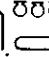

INVENTAIRE B 1993 ⁽¹⁹⁾ x 0


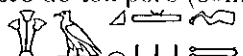



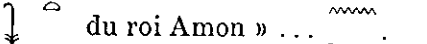
une allusion au pouvoir de . Cette déesse avait le don de faire croître, de rajeunir. Dans le rituel d'Abydos¹, en parlant de la déesse symbolisée par un voile vert dont on recouvre la statue du dieu, il est dit :  « Elle le fait croître comme des fleurs. » Dans le passage en question, je traduirais : « Elle se rajeunit, Uat't celle qui est en Horus (lui donne) sa vaillance. »


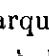
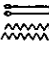
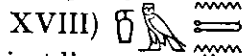
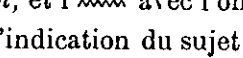
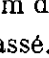
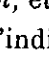
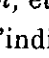
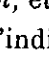
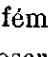
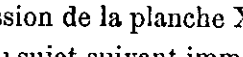
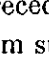
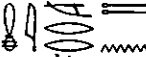
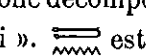
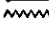

L. 4. Au milieu, , et tout en bas, .


L. 7. En haut, .

L. 10.  ... « Tous les pays en grand nombre. Tu frappes de ta lance, ou de ton glaive. » La correction me paraît confirmer l'idée que j'ai émise en note, c'est que  n'est pas le peuple des Tehennou, mais un mot signifiant une arme. Les représentations du mythe d'Horus (pl. X) indiqueraient plutôt une lance. Plus bas, .

L. 11.  « Les grands des Retennou reçoivent tes coups, suivant la manière de ton père (comme du temps de ton père), tes tributs sont des hommes par millions  « prisonniers de ta vaillance tu conduis ».


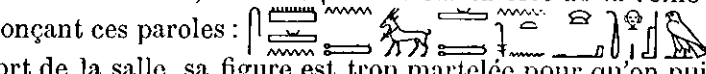
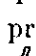
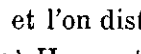
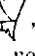
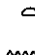

L. 12.  « des hommes par milliers dans les temples, tu présentes des offrandes à Thèbes, sur l'escalier  du roi Amon » ...

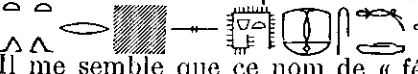

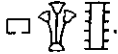
L. 13.  ... « ... les dieux d'années, ils te comblent de vie et de pureté, ils t'accordent leurs louanges, car ils ont mis dans leur cœur de distinguer le descendant (litt. : « l'œuf ») qu'ils ont créé. » Je ferai remarquer la forme  du pronom féminin singulier. Cette forme se retrouve souvent à Dêir el-Bahari (pl. XVII et *passim*). Jusqu'à présent j'ai décomposé cette forme  par exemple cette expression (pl. XVIII) , je l'ai rendue par  (A), le  étant le régime direct *toi*, et l' avec l'omission habituelle du pronom de la première personne  ou  étant l'indication du sujet du verbe au futur ou au passé. Mais la phrase de l'inscription du Voyage me prouve que la forme du pronom féminin régime direct est . L'expression de la planche XVIII doit donc se décomposer ainsi  (A), l'indication du sujet suivant immédiatement le radical, et précédant le régime direct . Il en est de même de l'expression . Le pronom sujet de la première personne est généralement omis; il faut donc décomposer ainsi cette expression :  (A) « comme ou parce que j'aime toi ».  est le pronom féminin à l'accusatif, tandis que le datif est .

L. 14. J'incline à croire qu'il y a une interversion dans le second groupe, et qu'il faut lire :  ... « Ils t'accordent une frontière de la largeur du ciel. »

1. MARIETTE, *Abydos*, I, p. 53.


2. M. Erman avait déjà signalé cette forme de la deuxième personne singulière, *Ægypt. Grammat.*, § 75.

l'intronisation faite par Thoutmès I^{er}, représentent ce que nous appellerions le sacre, c'est-à-dire le couronnement accompli par les dieux ou par des prêtres qui avaient revêtu l'apparence de divinités¹. Un premier tableau nous montre une salle dans laquelle Horus et Set, debout, placent sur la tête de la reine la couronne du Sud , en prononçant ces paroles : . Puis la reine, coiffée du , sort de la salle, sa figure est trop martelée pour qu'on puisse distinguer les insignes qu'elle porte à la main; elle a devant elle les quatre emblèmes habituels, Anubis, Chons, Horus et Thoth, et l'on distingue encore ces signes : . Elle passe de là dans une autre salle, où Horus et Set lui mettent sur la tête le diadème rouge , en prononçant les mêmes mots, seulement, au lieu de , on lit . La reine sort aussi de cette salle. Dans ce cas, on peut voir qu'elle tient à la main un crochet et le fléau, et, sauf que sa tunique est un peu plus courte, elle a exactement la même apparence que le roi Osorkon II dans l'un des épisodes de la fête Sed qu'il célèbre l'an XXII de son règne (*Festival*, pl. XXXIII, 7).


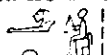
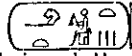
Devant la reine quittant la salle où elle a reçu la coiffure du Nord, on lit ces mots :  « Entrée et sortie... la salle de sa fête de Shed. » Il me semble que ce nom de « fête Shed » est celui de la fête du couronnement, de l'élévation au trône. C'est évidemment ce grand événement que la reine tiendra à commémorer quand elle célébrera la fête , celle du premier anniversaire, dont nous ne connaissons pas la date exacte. La commémoration devait s'appeler dans les détails la fête première; ainsi nous voyons à Bubaste (*Festival*, pl. XXIII) qu'une des salles dont le roi sort se nomme .

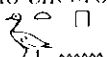
Inscription de l'an IX.


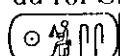
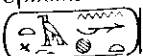
Cette date de l'an IX est importante, car, comme l'inscription nous apprend que l'expédition de Pount a eu lieu, cela nous indique que cette expédition doit être placée au commencement du règne de Hatshepsou. Il y avait d'autres dates dans le temple, qui malheureusement sont détruites; ainsi j'ai trouvé l'an I, sans arriver à découvrir à qui il se rapportait. Une représentation qui peut servir de date est celle du transport des obélisques. L'érection de ces monuments fut achevée l'an XVI, d'après l'inscription de Karnak, ainsi, en l'an XVI ou plus probablement XVII, Hatshepsou travaillait encore à la décoration du temple qu'elle avait fait construire.

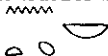


L'addition la plus importante à l'inscription de l'an IX, et que je dois à la perspicacité de M. Carter, qui le premier a attiré mon attention sur des signes fort maltraités, à peine lisibles, c'est le nom de l'officier qui commanda l'expédition de Pount. Son nom est écrit au-dessus du premier personnage qui s'avance vers l'escalier :  « Lorsqu'il fut ordonné..... au prince, au porte-sceau, au premier ami, au chancelier Nehasi de con-


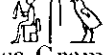


1. Je ne crois pas que les représentations de ce genre soient de pures fictions, je crois qu'elles dépeignent des cérémonies réelles par lesquelles le roi devait passer. Elles étaient accomplies par des prêtres qui, pour la circonstance, se donnaient l'apparence des dieux qu'ils remplaçaient.


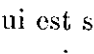
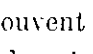


parle et se montre en roi, son nom n'a jamais la finale féminine, elle est Khnumt Amen Hatshepsu. C'est toujours ce cartouche-là qui accompagne ses portraits masculins. Je n'ai vu nulle part les trois Δ qui justifieraient la transcription Hatshepsut ou Hatshepsowet. Une femme qui, dans toutes les représentations qu'elle fait faire de sa personne, depuis sa naissance jusqu'à son âge mûr, ne paraît jamais que sous les traits d'un homme, qui se fait donner par les grands du royaume deux cartouches, et toute une série de titres qui jusqu'alors étaient l'apanage exclusif du sexe masculin, cette femme-là ne continue pas à s'appeler  « la première des favorites », elle se fait appeler  « le chef ou le premier des nobles », de ces hauts dignitaires qui étaient présents à son élévation au trône, et qui y avaient coopéré. Ainsi, sur tous les monuments qu'elle élève et où elle se montre en roi, son nom a toujours la finale masculine. Il n'est donc pas exact d'indiquer, comme le fait M. Steindorff dans la nouvelle édition du *Guide Bœdeker*, le cartouche  comme étant le cartouche habituel de la reine. Je le répète, ce n'est pas celui qu'elle se donne sur les édifices qu'elle a fait élever; c'est celui qu'on trouve sur de petits monuments, et surtout sur ceux de particuliers qui sans doute ne reconnaissent pas son droit à occuper le trône en roi.

M. Steindorff, qui nous offre une description du temple de Deir el-Bahari, vu au travers du mémoire de M. Sethe, parlant de l'apparence masculine que revêt Hatshepsou dans toutes les sculptures que nous avons d'elle, fait cette remarque (p. 279): « Daraus folgt aber nicht dass sie *absichtlich* ihr weibliches Geschlecht verleugnet hat. » J'ai quelque peine à adopter l'opinion de mon savant confrère, et à me dire, à la vue des innombrables représentations de Hatshepsou toujours en homme, qu'elle n'avait cependant pas l'intention de renier son sexe. Devant certains portraits de son enfance (*Deir el-Bahari*, II, pl. 48), je me demande ce qu'elle aurait bien pu faire de plus pour renier le sexe féminin, et si vraiment c'était *sans intention* qu'elle faisait croire à ceux qui la voyaient sous cette apparence qu'elle appartenait au sexe masculin. On me dira que les deux figures que je cite sont restaurées, cela est vrai; mais celles qu'on distingue encore malgré le martelage sont identiques, et c'est pourquoi l'enfant est désigné par  (*Deir el-Bahari*, II, pl. 47).

Quant à la forme même de la transcription Hatshepsut ou Hatshepsowet, j'ai quelques remarques à faire. Il n'est pas absolument certain que le signe , dans ce cartouche, doive se lire *sheps*, plutôt que *shep*. A ma connaissance, il n'existe pas de cartouche de la reine avec le complément Π , comme dans le nom du roi Shepseskaf ou dans celui d'un roi que j'ai copié au Musée d'Athènes et que je lis   *Rashepses*¹, *Tafnekht*. Si le complément Π est absent, ce qui ne s'y trouve pas davan-

1. On voit que je lis le cartouche tout différemment de M. Mallet (Quelques Monuments égyptiens du Musée d'Athènes, *Rec. de Trav.*, t. XVIII, p. 5). Il est vrai que, dans le cartouche tel que je l'ai copié, les Π sont tournés dans le mauvais sens. Mes notes mentionnent que dans la stèle il est parlé à plusieurs reprises de   . Je ne crois pas qu'on puisse voir dans cette ville autre chose que Sais. Tafnekht serait donc la tige de la XXVI^e dynastie.

tage, c'est la lettre  qui doit donner lieu à la lecture *Hatšepsut* ou *Hatšepsowet*. Je ne sache pas qu'on ait jamais rencontré le cartouche avec la forme  ou  qui seule pourrait justifier ces transcriptions. M. Erman, dans sa Grammaire dont je suis le premier à reconnaître la haute valeur, nous dit (§ 106) que le pluriel féminin se terminait en  \ominus , et il ajoute : « Doch wird diese Endung in klassischer Orthographie ziemlich selten geschrieben. » Le même savant, dans un travail plus ancien¹, nous a fourni de nombreux exemples tirés du Papyrus Harris, montrant que la terminaison \ominus est une forme fréquente du pluriel et surtout des collectifs. Ces exemples ne sont point uniquement des féminins, il y a sur le nombre plusieurs masculins, et ils ne peuvent donc pas, à mon sens, établir une règle générale pour le féminin, surtout quand, de l'aveu même de M. Erman, cette orthographe est extrêmement rare. On ne s'explique pas, malgré le peu de fixité qu'il y a dans l'orthographe égyptienne, pourquoi la lettre marquant le pluriel des noms féminins aurait presque toujours été omise, surtout puisque, d'après M. Erman, cette lettre était une consonne; tandis que cette omission ne se produit point au masculin.

En outre, la transcription *Hatšepsowet* ne tient pas compte d'une voyelle qui suit le groupe  et qui est souvent indiquée, la voyelle \backslash ou $\|$, ,  car je ne pense pas qu'on voie dans la lettre \backslash ou $\|$ une consonne, du moins dans ce cas. Si donc on veut reconstituer le mot au complet, tel qu'il devrait être, et non pas tel qu'il est dans le cartouche, il faut, après le complément $\|$, placer un \backslash ou $\|$. Peut-on admettre qu'après cette voyelle, il faille ajouter une consonne qui n'est jamais écrite, laquelle servirait de support à deux autres voyelles? Il me semble que la règle posée par M. Erman demande encore à être appuyée par des preuves plus concluantes que celles qui ont été données jusqu'à présent. Nous connaissons un pluriel du mot  \ominus dans le titre de la reine Net'emt, de la XXI^e dynastie,  (BRUGSCH, *Dict., Suppl.*, p. 1179).

GLANURES

PAR

A. PELLEGRINI

Dans le recueil des inscriptions et bas-reliefs égyptiens du Musée de Florence, j'ai observé neuf stèles funéraires et un bas-relief qui ne sont pas enregistrés dans l'excellent catalogue de M. le professeur Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze, Antichità egizie*, I, Roma, 1887, car il les acquit en Égypte pendant l'hiver 1891-1892. Quoique encore inédits, ils sont, à vrai dire, des monuments d'un intérêt secondaire, et ils ne peuvent nullement rivaliser d'importance avec les montants de porte provenant du tombeau de Dhutihotep (*Invent. du Musée*, nos 7596-7597; LEPSIUS *Denk.*, Taf. 135;

1. *Die Pluralbildung des Ägyptischen*, p. 16.